

# Neuville

AUTOMNE 2023 • N°14

# mag

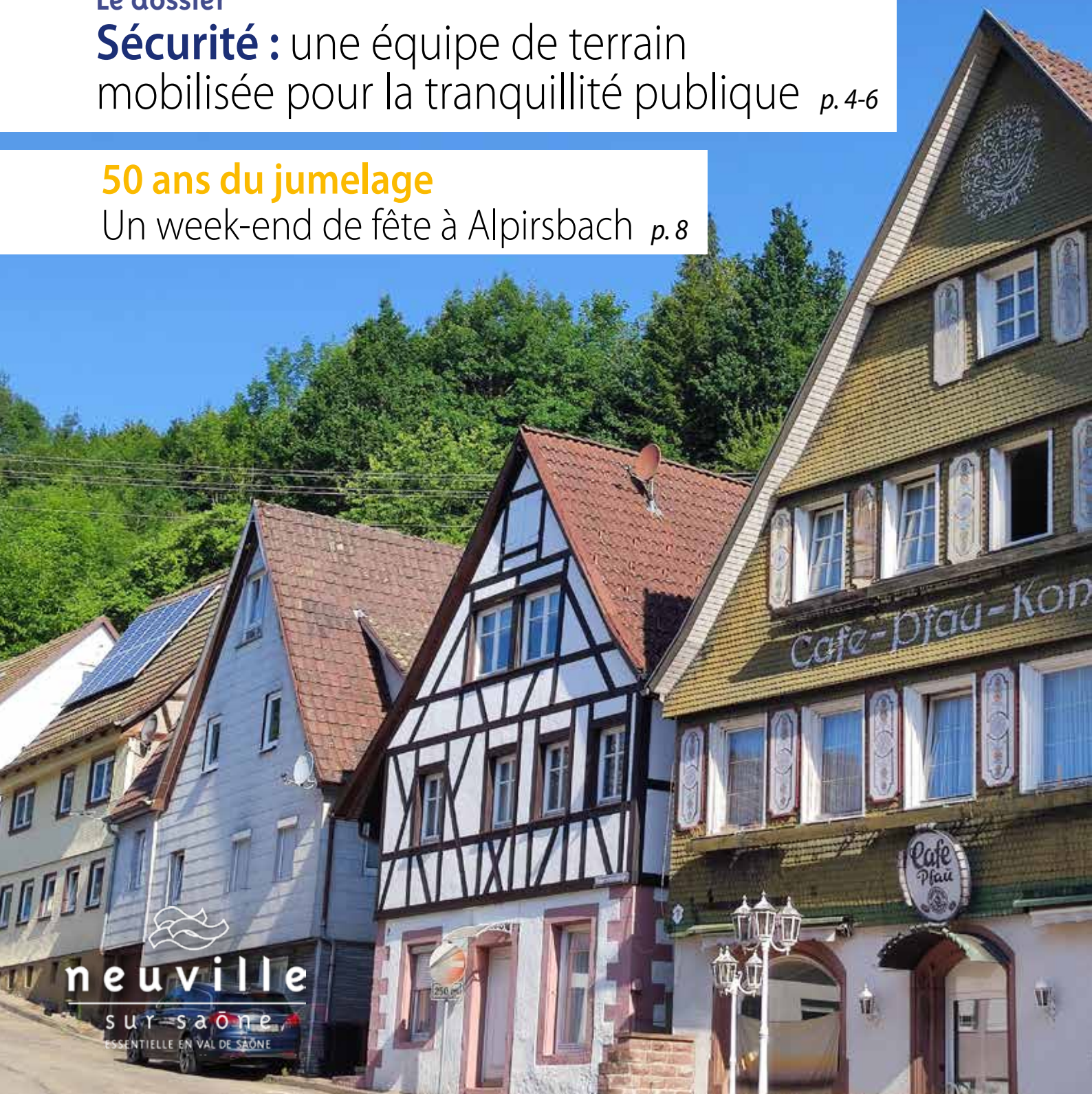
[www.neuillesursaone.fr](http://www.neuillesursaone.fr)

Le dossier

**Sécurité** : une équipe de terrain mobilisée pour la tranquillité publique p.4-6

**50 ans du jumelage**

Un week-end de fête à Alpirsbach p.8



neuville

sursaone  
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

## Rencontrer vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à [cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr) ou au 04 72 08 72 20.

### GROUPE MAJORITAIRE

**Éric Bellot**, Maire de Neuville-sur-Saône

**Adjoint** : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamercury** (Mobilité, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits pour tous), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire, services techniques), **Anne Morel** (Finances et marchés publics), **Yves Arteta** (Culture et vie associative)

**Conseillers délégués** : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité), **Kamal**

**Djemaa** (Restauration scolaire), **Roger Pedoja** (Maison de santé pluriprofessionnelle), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Messegué** (Finances et marchés publics), **Véronique Chiavazza** (Culture), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique)

**Conseillers municipaux** : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

### GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuille ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

## Vos services utiles

### HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

### Accueil Mairie

[accueil@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:accueil@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 72 08 70 00

[www.neuvellesursaone.fr](http://www.neuvellesursaone.fr)

Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-18h

Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

[ccas@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:ccas@mairie-neuvellesursaone.fr) - 0 8000 69250

(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

### Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

### ENFANCE

#### Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles

Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)

[pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 72 08 37 10

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h, les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

#### Ludothèque

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 07 88 05 92 20

Ouvert deux mercredis par mois de 10h à 12h et tous les mercredis de 15h à 18h (hors vacances scolaires), deux samedis par mois de 10h à 12h30

#### Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents (0/4 ans)

Espace Familles, 1 rue Rey Loras

04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h (hors vacances scolaires). Accès libre et gratuit

#### Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance,

adoption, développement des modes de garde

2 avenue Marie-Thérèse Prost

[mdm.neuille@grandlyon.com](mailto:mdm.neuille@grandlyon.com) - 04 28 67 24 50

#### Relais Petite Enfance (RPE)

Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 78 98 28 64

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

### MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

### MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroiy

[mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h

Inscription et prêts gratuits pour tous

### SOLIDARITÉ

#### Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou

[ad69.neuille@restosducoeur.org](mailto:ad69.neuille@restosducoeur.org)

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

#### Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou

[secours.populaire.neuille@orange.fr](mailto:secours.populaire.neuille@orange.fr)

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

#### Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - 06 38 36 87 48

Accueil les mardis de 9h30 à 11h

### AUTRES SERVICES

#### Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de

Neuille-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00

[accueil@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:accueil@mairie-neuvellesursaone.fr)

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar,

uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur

[ad69.neuille@restosducoeur.org](mailto:ad69.neuille@restosducoeur.org) - 04 72 08 95 87

#### Déchèterie

Avenue des Frères Lumière

Ouverture au public (horaires d'été jusqu'au 31 octobre) :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ;

samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h

(fermeture les jours fériés)

Infos : 04 72 08 92 75 - [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

#### La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h

Infos : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)



## Sommaire

AUTOMNE 2023 • N° 14

04

Le dossier

POLICE MUNICIPALE

07

TRAVAUX

MOBILITÉ

08

JUMELAGE

09

CULTURE

10

ÉDUCATION

ENFANCE JEUNESSE

11

SPORT-LOISIRS

12

SENIORS

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ  
À NEUILLE-SUR-SAÔNE

Neuille mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot  
Rédaction, réalisation : Service Communication  
Maquette : Le Meccano graphiste  
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Philippe Juste, Matthias Betzer, Nicolas Leroy, associations, Freeepik, Vecteezy  
Impression : Public Imprim  
Tirage : 3700 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications  
Imprim'vert® / ISO 9001  
Distribution : MILEE



Éric Bellot

Maire de Neuville-sur-Saône

# Une équipe de police municipale au complet pour notre ville

Mesdames, Messieurs,  
Chères Neuvilleoises, chers Neuvilleois,

Depuis quelques semaines, les Neuvilleois et les Neuvilleois peuvent à nouveau compter sur une équipe de police municipale au complet qui œuvre quotidiennement pour la tranquillité publique.

Comme de nombreuses communes, Neuville-sur-Saône a fait face aux difficultés de recrutement qui caractérisent ce secteur d'activité en tension, en dépit de l'attractivité de notre collectivité et de son territoire. Plus récemment, le fonctionnement du service a également été perturbé par l'incendie volontaire du véhicule de police, à l'occasion des émeutes urbaines qui ont secoué la France de fin juin à début juillet.

En dépit de ces difficultés, la police municipale poursuit ses missions au service des habitants. Garantie de l'application des pouvoirs de police du Maire, elle participe activement au maintien de l'ordre sur le territoire communal, sans pour autant se substituer aux missions régaliennes de l'État en matière de sécurité, assurées par la gendarmerie.

En tant qu'élus locaux, nous sommes particulièrement soucieux du bien-être de nos concitoyens et conscients des nuisances ou des problèmes d'insécurité qu'ils peuvent rencontrer.

C'est pourquoi nous voulons une police municipale qui, par une connaissance fine des habitants et des enjeux du territoire, assure avant tout une mission de proximité, favorisant le lien social et le bien vivre-ensemble. Au travers d'actions de sensibilisation et de prévention mais aussi de répression, lorsque cela s'avère nécessaire, nous souhaitons lutter contre toutes les nuisances qui altèrent la qualité de vie des habitants et apaiser les rapports sociaux, afin que chacun et chacune puisse trouver sa place dans l'espace public et se sentir en sécurité.

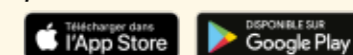
Toute l'équipe municipale est donc particulièrement heureuse de souhaiter la bienvenue aux nouveaux agents, policiers et agents de surveillance de la voie publique, dont vous pourrez découvrir les missions plus en détails dans le dossier de ce magazine.

*" Une police de proximité qui favorise le lien social et le vivre-ensemble. "*

Restez connectés à votre ville avec l'appli mobile CITYALL

Recevez en temps réel l'information locale directement sur votre smartphone : événements, travaux en cours... Pour ne plus manquer aucune actualité !

Téléchargez gratuitement l'application puis sélectionnez votre ville



# Police municipale : une équipe de terrain mobilisée pour la tranquillité publique

Depuis quelques mois, l'équipe de la Police municipale est enfin au complet. Une équipe qui œuvre quotidiennement sur le terrain, au service de la tranquillité publique et du bien vivre-ensemble, avec pour objectifs prioritaires la prévention et le dialogue.

## Policiers et ASVP : quelles missions ?

L'équipe de la police municipale de Neuville-sur-Saône est composée de deux policiers et de deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Deux métiers et des rôles complémentaires pour le maintien de l'ordre public.

### Faire appliquer les pouvoirs de police du Maire

Les policiers municipaux sont en charge de l'application des pouvoirs de police du Maire sur le territoire communal afin de garantir la tranquillité publique. Leur champ d'intervention va de la sécurité routière (contrôle de vitesse, infractions routières) à la salubrité publique en passant par toutes les formes de nuisances ou d'incivilités.

### ASVP : un rôle de proximité et de contrôle du stationnement

Avec l'arrivée de deux nouveaux ASVP cette année, une présence continue est assurée en semaine dans l'espace public. Un rôle de proximité particulièrement apprécié par les agents qui privilégient le dialogue avec les habitants.

Les ASVP sont également garants du respect des règles du stationnement payant (voir ci-contre).

### STATIONNEMENT PAYANT : POUR QUOI FAIRE ?

Le stationnement payant est souvent perçu de manière négative par les usagers. Et pourtant, il a toute son utilité, et pas celle que l'on pourrait imaginer !



### Un impact positif pour le centre-ville

L'instauration d'une politique de stationnement payant répond à un triple objectif, bénéfique pour la ville :

- Fluidifier les déplacements des véhicules.
- Parvenir à un meilleur partage de l'espace public.
- Favoriser l'accès aux commerces de proximité, renforçant ainsi l'attractivité et le dynamisme du centre-ville.

### 0 bénéfice pour la commune

Contrairement à une croyance répandue, la commune ne tire aucun bénéfice pécuniaire du stationnement payant. Les recettes des horodateurs et des verbalisations pour forfait de post-stationnement sont analysées chaque année au regard des coûts d'investissement et de fonctionnement. En cas de recettes supérieures, la différence est reversée à la Métropole de Lyon pour participer au développement du réseau de transports en commun et de la mobilité durable.

### À chacun sa gratuité

Il est utile de rappeler qu'il existe près de 1000 places de stationnement gratuit, certaines en proximité du centre-ville.

Une gratuité de 45 minutes par jour est également accordée dans la zone de stationnement payant.

Pensez bien à enregistrer votre plaque d'immatriculation sur un horodateur pour en bénéficier !

### Focus sur...

#### LE STATIONNEMENT ABUSIF

En application de la loi, tout véhicule stationné sur la voie publique plus de 7 jours consécutifs sans déplacement est considéré comme étant en stationnement abusif.

Le véhicule pourra faire l'objet d'une mise en fourrière dont les frais (enlèvement et gardiennage) seront facturés au propriétaire.

## La lutte contre les incivilités, un défi quotidien

Nous sommes toutes et tous confrontés quotidiennement à de nombreuses incivilités qui nous contrarient ou nous choquent et perturbent la tranquillité publique. Les agents de la police municipale interviennent pour lutter contre les comportements répréhensibles par des actions de sensibilisation, de prévention et, si nécessaire, de verbalisation.

### Tolérance zéro pour les dépôts sauvages et les déjections canines

La commune applique une tolérance zéro à l'égard des dépôts sauvages et des déjections canines, sources de problèmes de salubrité publique (mauvaises odeurs, prolifération des animaux nuisibles) et de détérioration de l'environnement. Lorsqu'ils sont identifiés, les contrevenants sont systématiquement verbalisés

#### À RESPECTER

- Tous les dépôts sauvages sont strictement interdits, y compris aux abords des silos enterrés. Avec une amende jusqu'à 1500€, ça fait cher la poubelle ! Si un silo est plein, utilisez-en un autre ou allez en déchèterie.
- Pour les déjections de votre animal, des sachets de ramassage et des espaces sanitaires sont à votre disposition en différents points de la ville.

### À vos agendas

Nettoyons notre Val de Saône !

Opération citoyenne de nettoyage de la nature avec la Coopérative de la Transition Val de Saône - Mont d'Or

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE**  
Rdv à 9h sur la Halte fluviale

### Les incivilités routières nuisent à la sécurité de tous

Certains conducteurs pensent être au-dessus des lois et adoptent une attitude irresponsable : vitesse excessive, non-respect des priorités ou du stationnement. Ces comportements, dangereux pour leurs auteurs et pour les autres usagers, relèvent de la violence routière et ne peuvent être tolérés. C'est pourquoi des opérations de contrôle et de verbalisation sont organisées régulièrement, avec la brigade de gendarmerie, afin d'améliorer la sécurité des déplacements à Neuville-sur-Saône.

"Privilégier la prévention à la répression."

## Stop ! AUX DÉTÉRIORATIONS DE L'ESPACE PUBLIC

Depuis le mois de juin, la commune a réalisé plusieurs opérations de nettoyage de tags qui dénaturent le cadre de vie des Neuillois.

#### UN RAPPEL S'IMPOSE !

Lorsqu'un mur est tagué, il incombe aux propriétaires de le faire nettoyer et d'aller porter plainte auprès de la Gendarmerie.

La commune de Neuville-sur-Saône peut ordonner un nettoyage lorsque les contenus des tags sont susceptibles de porter atteinte à l'intégrité des personnes et à l'ordre public (propos racistes, injurieux, sexistes...)

Mais n'oublions pas que ces opérations représentent un coût important pour le contribuable !



## Le dossier



# Prévenir la délinquance

La sécurité des biens et des personnes est une préoccupation importante pour bon nombre de nos concitoyens. Consciente de cet enjeu, la commune de Neuville-sur-Saône mobilise des moyens pour assurer des actions de prévention et de répression de la délinquance, conjointement avec les forces de l'ordre et les acteurs du territoire.

## ●●● La stratégie de prévention

### 1 CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ

qui rassemble les différents acteurs et coordonne les actions sur le territoire

### 25 CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION

avec un parc en cours de renouvellement afin de pouvoir fournir des images de qualité permettant de faire progresser les enquêtes judiciaires

### DES AGENTS COMMUNAUX IMPLIQUÉS

- 1 coordinateur Sécurité et prévention de la délinquance (voir ci-contre)
- 2 policiers municipaux et 2 agents de surveillance de la voie publique
- 1 médiateur jeunesse 16-25 ans
- 1 agent de développement local

### LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE MOBILISÉS

Brigade de gendarmerie de Neuville-sur-Saône, éducateurs spécialisés de prévention de la Métropole de Lyon, bailleurs sociaux (Lyon Métropole Habitat, Alliade Habitat...), Éducation nationale, associations d'insertion...

## ●●● Les actions de prévention

### 10 CHANTIERS JEUNES

en moyenne chaque année, au bénéfice de 20 à 30 jeunes résidant à Neuville, Fontaines, Genay ou Albigny

### DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

auprès des élèves collèges/Lycées (violences intra-familiales, sécurité routière, addictions...)

### DES ACTIONS DE MÉDIATION

notamment résolution de conflits de voisinage avec les bailleurs

### DE LA PRÉVENTION DE PROXIMITÉ

par les éducateurs et médiateurs dans les quartiers prioritaires

## INTERVIEW



### Yvonnick Pinhouët

Coordinateur Sécurité et prévention de la délinquance de la commune de Neuville-sur-Saône

« En tant que coordinateur Sécurité et prévention de la délinquance, mon rôle est d'avoir un regard sur l'ensemble des problématiques de sécurité publique du territoire et d'associer les différents acteurs concernés afin de résoudre le problème et éviter qu'il ne se répète.

J'interviens dans des champs d'action diversifiés tels que la sécurité routière, la délinquance, les incivilités... Mon objectif : que chacun et chacune puisse trouver sa place dans l'espace public et vivre à Neuville dans les meilleures conditions de sécurité et de tranquillité possibles. »

## Arrêt sur image...

### UNE VISITE MINISTÉRIELLE À LA GENDARMERIE DE NEUVILLE

Le 23 juin dernier, le Ministre de l'Intérieur, **Gérald Darmanin**, a fait une visite à la gendarmerie de Neuville où il a été accueilli par Eva Arteta Cristin, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire en charge des Solidarités et de la vie démocratique, en présence de la députée Blandine Brocard, de la Préfète du Rhône, de quelques maires du territoires et de l'effectif de la gendarmerie au complet.

Après une visite des locaux de la brigade, rénovés récemment grâce au financement des 11 communes membres du Syndicat intercommunal de gendarmerie, Monsieur Darmanin a annoncé le déblocage de 2,3 millions d'euros pour la réhabilitation des 26 logements de gendarmes. ■



## Contact

La Police municipale est à votre disposition pour toute demande.

04 72 08 70 00 ou scannez le QR code pour faire un signalement en ligne



## Travaux

# Un chantier débute rue Victor Hugo

Depuis début septembre, la Métropole de Lyon réalise des travaux pour la réfection du réseau d'assainissement dans la rue Victor Hugo sur toute sa longueur, depuis le rond-point du pont jusqu'à celui du carrefour Wissel / Pollet / Dugelay. Le chantier s'effectuera par tronçons et devrait s'achever fin décembre.

## La circulation est interdite pendant les travaux

La rue Victor Hugo, entre le rond-point du pont et la rue Guimet, est fermée à la circulation pendant la durée des travaux qui s'effectueront du lundi au vendredi. La chaussée restera impraticable même en dehors des heures travaillées. Les cyclistes devront rouler au pas ou mettre pied à terre. L'arrêt de la ligne S14 est déplacé avenue Marie-Thérèse Prost.

Selon les nécessités du chantier la circulation sera alternée entre l'avenue M-T. Prost et la rue Dugelay. Étant donné la complexité du chantier, le planning précis n'est pas connu et les travaux avanceront en fonction de l'état du réseau souterrain.

## Vos commerces et cabinets médicaux restent accessibles

Les trottoirs sont également concernés par les travaux mais des cheminements piétons sont prévus afin de garantir un accès sécurisé aux commerces et cabinets médicaux. Le parking de la place du 8 mai 1945 n'est pas accessible mais les parkings de la Voûte (accès rue Dugelay) et de Verdun (accès rond-point du pont) offrent un stationnement à moins de 2 minutes à pied.

Pour faciliter l'approvisionnement de certains commerces, des livraisons sont exceptionnellement autorisées par la place Ampère, du lundi au vendredi de 6h à 10h30. La zone piétonne reste inaccessible aux véhicules non autorisés (voitures, camions, motos, scooters).



## La collecte des ordures ménagères est adaptée

Les silos de la place du 8 mai 1945 ne seront plus utilisables en raison du gabarit du camion nécessaire pour les vider. Pendant la durée des travaux, des bacs seront mis à disposition.

Toutefois, les habitants et commerçants qui le peuvent sont invités à jeter leurs déchets ailleurs (autres silos, déchèterie) afin de faciliter l'organisation du chantier. ■

## BRÈVE

### Voie bleue

#### Un espace à partager !

La Voie bleue qui passe par Neuville est un itinéraire cyclo-touristique de plus de 700 km allant de la frontière du Luxembourg jusqu'à la Confluence à Lyon.

En pratique, c'est une « voie verte » au sens du Code de la route, tout comme la voie aménagée le long de l'avenue avenue Carnot, et ses usagers doivent respecter les bonnes pratiques...

#### Qui peut utiliser une voie verte ?

Seuls les véhicules non motorisés, à l'exception des véhicules électriques individuels ne dépassant pas les 25 km/h (vélos, trottinettes, autres engins), et les piétons peuvent emprunter une voie verte. Tous les autres véhicules (sauf exceptions autorisées) sont interdits.

#### Quelles sont les règles à respecter ?

Comme partout, c'est toujours l'usager le plus fragile, donc le piéton, qui est prioritaire. Mais celui-ci ne doit pas oublier qu'il s'agit d'un espace partagé !

Ainsi, chacun doit respecter les autres catégories d'usagers afin de faciliter et de sécuriser les déplacements de tous ! ■



## Mobilité

# Voitures partagées : le bon plan pour la planète et votre budget !

Pour réduire l'impact écologique et économique de vos déplacements, rien de tel que de partager un véhicule ! Des solutions simples existent. Découvrez laquelle est faite pour vous !

## Pensez au covoiturage

Le covoiturage est également une très bonne solution pour économiser, réduire son empreinte carbone tout en partageant un moment de convivialité !

• Pour des trajets réguliers dans la Métropole de Lyon : utilisez le site En covoit' qui vous permettra de planifier vos trajets. <https://encovoit-grandlyon.com/#/carpools/home>

• Pour des trajets ponctuels dans le territoire Saône Mont d'Or : inscrivez-vous sur Auto Hop, le site de covoiturage spontané de proximité. <https://www.autohop.fr/>

Des emplacements réservés au covoiturage existent sur certains parkings (ancienne gare, Carnot, Marché Nord).

## L'autopartage, kezaiko ?

L'autopartage est un service de location de véhicules disponibles 24h/24, 7j/7 et accessibles à tous pour se déplacer de façon pratique, économique et engagée.

Une station d'autopartage Citiz est installée à Neuville-sur-Saône au début de la rue Rey Loras, non loin du pont. Renseignez-vous auprès de l'opérateur pour connaître les modalités d'utilisation de ces véhicules. <https://lpa.citiz.coop/>

#ViveLaFreundschaft

Jumelage 

# Neuville-Alpirsbach : un week-end pour fêter 50 ans d'amitié




Les échanges franco-allemands ont été nombreux grâce aux activités sportives et culturelles proposées tout au long du week-end. Tournoi de pétanque ou de tennis avec le Tennis Club Neuillois, visites guidées de la ville, rencontre des jeunes de la MJC de Neuville et de la structure locale équivalente...

**Autant de moments propices au renforcement de l'amitié entre nos deux villes, et ce en dépit de la barrière de la langue !**



**Autre temps fort du week-end, le traditionnel percement du fût de bière !**  
Une coutume incontournable pour cette ville fière de sa brasserie, l'Alpirsbacher Klosterbräu, fondée par des moines il y a plus de 900 ans ! Éric Bellot, très concentré, a été guidé par Michael Pfaff dans cette opération délicate.



 **Appel à volontaires**  
La commune recherche des habitants désireux d'accueillir les membres de la délégation allemande qui viendra à Neuville en décembre prochain.

**Si vous êtes intéressé-e, contactez le Pôle vie locale :**  
[m.betzer@mairie-neuillesursaone.fr](mailto:m.betzer@mairie-neuillesursaone.fr) ou 04 72 08 34 36 ■

En 2023, Neuville-sur-Saône et la commune allemande d'Alpirsbach fêtent le cinquantenaire du jumelage qui les unit. À cette occasion, de nombreux échanges et festivités sont prévus. Retour en images sur le séjour d'une grande délégation neuilloise à Alpirsbach du 7 au 9 juillet !

## culture Chorale **La Ritournelle**

Rejoignez les choristes neuillois !

Le 19 juin dernier, la chorale La Ritournelle de Neuville-sur-Saône, rejointe par quelques-uns de leurs amis choristes de Luth en Joie (chorale de Saint-Trivier-sur-Moignans), a fait sa dernière répétition de la saison 2022/2023.

Celle-ci a rapidement pris des allures de concert offert aux Neuillois et autres passants, puisqu'elle s'est déroulée en extérieur, à la halte fluviale. Un joli moment de partage autour de la musique à l'approche de l'été !

**Vous avez toujours eu envie de chanter ? Venez rencontrer les membres de l'association lors des répétitions qui se déroulent tous les lundis de 19h30 à 21h30 à la Maison de la Musique.**

Il n'y a aucune sélection à l'entrée et vous pouvez effectuer deux cours d'essai. Inutile de savoir lire la musique, venez juste avec votre envie de chanter dans une ambiance conviviale et festive ! ■

Contact : [laritournelleneuville@gmail.com](mailto:laritournelleneuville@gmail.com)



La délégation neuilloise, composée de plusieurs élus, d'agents municipaux, de membres du comité de jumelage et d'associations, a été accueillie en fanfare dès son arrivée. Les courageux cyclistes venus à vélo depuis Neuville ont été acclamés !



Lors de la soirée officielle qui a marqué le lancement des festivités du week-end, **Michael Pfaff, Maire d'Alpirsbach, et Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, ont renouvelé la signature de la charte de jumelage.**  
Un moment d'émotion accompagné par les orchestres d'Harmonie des deux villes qui se sont réunis pour l'occasion et ont interprété les hymnes nationaux et européen.  
Pendant la soirée, les musiciens du Neuville Jazz Orchestra ont également régalé les spectateurs avec un concert de très grande qualité.



## Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, (re)découvrez le patrimoine de Neuville-sur-Saône au travers d'animations et de visites gratuites.



Retrouvez le programme complet en Mairie, à la Médiathèque, sur notre page Facebook et notre site internet [www.neuillesursaone.fr](http://www.neuillesursaone.fr) ■

## Les travaux vont démarrer à l'Espace petite enfance

L'Espace petite enfance, situé rue Curie, va faire l'objet de travaux de restructuration qui débuteront d'ici le mois de novembre. Pour permettre la réalisation de ces travaux, certains services ont déménagé dès la rentrée de septembre.

Le projet consiste en **une extension de la halte-garderie municipale Le Petit Troubadour qui devient un multi-accueil** recevant 24 enfants en journée complète sur 5 jours (actuellement, 18 places dont 6 en journée complète sur 4 jours). **Le multi-accueil reste ouvert pendant toute la durée des travaux.**

En parallèle, les locaux de la Maison Couleur, du Relais Petite Enfance, de la crèche familiale et de la Ludothèque seront réhabilités et mutualisés. **Ces services ont déménagé depuis la rentrée** (voir encadré ci-contre).

La préparation du chantier est en cours et les travaux devraient débuter en novembre pour une durée d'environ 18 mois. La livraison est prévue en deux phases : crèche à l'automne 2024 et locaux mutualisés au printemps 2025.

**Contact : Pôle Enfance - 04 72 08 37 10**  
[pole.enfance@mairie-neuillesursaone.fr](mailto:pole.enfance@mairie-neuillesursaone.fr)



### **Rentrée 2023/2024 : des services ont déménagé**

Les services petite enfance (hors crèche multi-accueil) ainsi que les temps collectifs de la crèche familiale sont désormais regroupés à **l'Espace Familles, 1 rue Rey Loras.**

#### La Maison Couleur

Lieu d'accueil parents-enfants (0-4 ans)  
Accès gratuit sans inscription préalable  
> Lundi 14h30-17h30 et vendredi 9h-12h  
**06 68 72 19 77 - [lespetits.gones@sfr.fr](mailto:lespetits.gones@sfr.fr)**  
<https://lamaisoncouleur.fr>

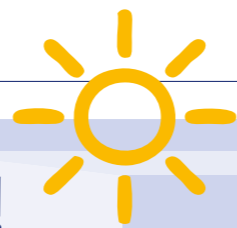
#### Relais petite enfance

Lieu de ressources pour les familles, les assistant-e-s maternel-le-s et les enfants  
> Lundi 14h30-18h, mardi 13h15-16h15 et jeudi 13h15-18h  
**Attention : fermeture exceptionnelle du 11 au 24 septembre inclus**  
**06 49 39 42 18**

#### Ludothèque

Jeux pour les 0-10 ans et leurs parents  
Accès gratuit sans inscription préalable  
> Deux mercredis par mois 10h-12h, tous les mercredis 15h-18h et deux samedis par mois 10h-12h30 (hors vacances scolaires)  
**07 88 05 92 20**  
[ludotheque@mairie-neuillesursaone.fr](mailto:ludotheque@mairie-neuillesursaone.fr)

**À noter :** pour permettre aux services petite enfance d'intégrer les locaux de l'Espace Familles, l'Accueil de loisirs des 3/11 ans a déménagé à l'Espace Margerand.



## La carte postale des vacances d'été !



Le traditionnel barbecue de l'Espace Jeunesse a réuni près de 300 jeunes et parents, venus partager un moment de convivialité le vendredi 2 juin.

Le 28 juin, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont inauguré la ruche installée par l'apiculteur Alain Goubet près des jardins partagés. Un projet éducatif qui a fortement sensibilisé les enfants comme les adultes aux bienfaits des abeilles pour la biodiversité !



Comme chaque année, les jeunes adhérents du Service Jeunesse ont pu bénéficier de deux séjours estivaux :

- Du 5 au 15 juillet aux environs de Béziers pour 10 jeunes de 15/17 ans.
- Du 18 au 21 juillet au lac d'Aiguebelette pour 11 jeunes de 13/14 ans.



Quinze enfants de l'Accueil de loisirs sont partis dans le Pilat pour une semaine magique sur le thème de Harry Potter.

Au programme, jeux, sortilèges, potions et défis dans l'univers du célèbre sorcier ainsi que de nombreuses balades et activités nature.

## Neuville Basket

Les filles à l'honneur !

Depuis quelques années, Neuville Basket est un club 100% féminin pour les catégories jeunes. Le club souhaite offrir à chaque joueuse une formation technique de qualité et un espace d'épanouissement par la pratique du sport collectif.

Avec près de 200 licenciées, Neuville Basket s'installe progressivement comme un club de référence du basket féminin en Au-

vergne-Rhône-Alpes. La progression et les résultats des équipes jeunes dans les championnats départementaux et régionaux en sont les marqueurs.

Autant de promesses de faire résonner haut et fort les couleurs neuvilleuses dans les travées du futur complexe Marie Paradis que tout le club attend avec impatience ! ■



### Palmarès de la saison 2022/2023

- Équipe 1 : niveau pré-région féminin.
- Équipe U13-1 : au niveau Région-1 (le plus haut niveau pour cette catégorie d'âge).

Les filles décrochent un résultat historique pour le club en s'inclinant de seulement deux petits points face à l'ASVEL-Féminin lors de la finale du championnat Région 1.

## Gym' Vitalité Neuville

Une nouvelle activité à la GV Neuville

Depuis septembre 2023, la Gym' Vitalité Neuville offre une nouvelle activité aux personnes qui, en prenant de l'âge, éprouvent des troubles de la mémoire et, souvent de façon concomitante, des troubles de l'équilibre.

Les séances de « Gym' Équilibre - Gym' Mémoire » contribuent au renforcement de l'estime de soi, à la stimulation de la fonction cardiovasculaire et à l'oxygénation du cerveau.

Grâce à un accompagnement individualisé, elles permettent aux participants de mieux appréhender leurs difficultés, de conserver leur autonomie et de rendre plus sûrs leurs déplacements. Sans oublier le maintien du lien social et la convivialité ! ■

**Infos et inscriptions : 06 47 20 24 98**  
<https://gym-volontaire-neuville.weebly.com/>



## Neuville Gym

Le club a fêté ses 50 ans

Neuville Gym organisait son gala annuel le samedi 1<sup>er</sup> juillet pour célébrer la fin de saison et les 50 ans du club !

Les adhérents des groupes loisirs et compétitions ont présenté des numéros et démonstrations de gym sur des faits marquants en France et dans le monde, dans le domaine du sport, de la culture, de la musique ou en-



core du cinéma, de 1973 à 2023. D'anciens gymnastes compétiteurs et entraîneurs du club ont également pris part au spectacle. Ce fût une journée conviviale, festive et pleine de souvenirs ! ■

### BRÈVES

#### BMX Neuville Un beau palmarès !

Suite à leurs bons résultats pendant la dernière saison, **cinq pilotes du club BMX Neuville s'étaient qualifiés dans différentes compétitions.**

- Paul Grand (U11) a représenté le club au Trophée de France.
- Enzo Ruberti (U17), Gabin Vincent (Hommes 17/24) et Romain Pitois (Hommes 25/29) ont porté les couleurs du BMX Neuville au Challenge National Championnat de France. Antonin Fabre était qualifié, mais hélas blessé.
- Romain Pitois s'était également qualifié en Cruiser 25/29 pour le Challenge Européen où il a atteint les ¼ de finale. Le coach des compétiteurs, Bence Bujaki, roulait également pour son pays, la Hongrie, et a décroché la 8<sup>e</sup> place en finale.

**Contacts : [bxm.neuville@outlook.com](mailto:bxm.neuville@outlook.com)**  
[www.bmxneuville.com](http://www.bmxneuville.com)

#### Centre de Yoga et de Méditation Les activités reprennent

Rejoignez l'association et participez aux cours de yoga et de méditation :

- Lundi 9h30-10h45 : yoga au Dojo.
- Lundi 20h15-21h30 : méditation au Dojo.
- Mercredi 9h30-10h45 : yoga au Dojo.
- Mercredi 19h-20h15 : yoga à l'Espace Margerand.

**Tarifs : 1 cours par semaine 150€ / 2 cours 200€**

**Contact : [cymneuville@gmail.com](mailto:cymneuville@gmail.com)** ■



## Centre Communal d'Action Sociale

Un séjour au vert pour les seniors

Du 17 au 24 juin, 46 seniors neuvillois, accompagnés de 2 agents du Centre Communal d'Action Sociale ont profité d'un séjour champêtre dans la vallée de la Dordogne.

Les participants étaient logés non loin de la cité médiévale de Beaulieu, point de départ de nombreuses excursions dans la région.

Au programme de ce séjour, visites de Sarlat et de Rocamadour, dégustations de produits locaux, balades pédestres, jeux et temps libres... Et surtout de beaux moments de partage et de convivialité !

De quoi faire le plein de bons souvenirs en attendant la prochaine destination ! ■

## Carrefour de l'Amitié

Les Mardis du cinéma, saison 3

Les « Mardis du cinéma », c'est une séance ciné-club ouverte à tous les publics, un mardi par mois d'octobre à mars, avec de bons moments d'échange et de curiosité en fin de projection.

Pour cette troisième saison, Hervé Cuzon a concocté un programme de films classiques, de vraies perles rares ! Des films pour émouvoir et passer un bel après-midi.

Partager la passion et la connaissance du cinéma, susciter réflexions et découvertes avec les cinéphiles de Neuville et d'ailleurs, tels sont les objectifs de cette animation proposée par le Carrefour de l'Amitié, en partenariat avec le Cinéma Rex.

Contact : 4 rue Curie - 09 79 72 37 33  
carrefour.amitie.69250@gmail.com

### Programmation de la saison 2023/2024

- **17 octobre** : *Vincent, François Paul et les autres* de Claude Sautet (1974)
- **21 novembre** : *Le vieil homme et l'enfant* de Claude Berry (1967)
- **12 décembre** : *Les choses de la vie* de Claude Sautet (1970)
- **16 janvier** : *Drôle de drame* de Marcel Carné (1937)
- **13 février** : *Touchez pas au grisbi* de Jacques Becker (1954)
- **12 mars** : *La passante du sans-souci* de Jacques Rouffio (1982)

Infos pratiques : séances à 14h30 au Cinéma Rex - 5,50€ pour tous ■

### BRÈVE

## Métropole de Lyon Le projet Open Data est lancé

La loi de 2016 pour une République numérique rend obligatoire la publication de certaines catégories de données pour les collectivités de plus de 3 500 habitants et de 50 agents. Au-delà des documents administratifs, les bases de données d'intérêts économique, social, sanitaire ou environnemental représentent une richesse à exploiter.

C'est pourquoi la Métropole de Lyon propose aux communes un outil mutualisé, permettant d'adopter une structuration cohérente des données publiées. Neuville-sur-Saône s'est engagée dans cette démarche en mettant à disposition des données utiles pour le public, comme la localisation des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite ou la liste des équipements publics. ■

Plus d'infos : <https://data.grandlyon.com/portail/fr/accueil> (rubrique Communes)

## Nouvelle activité

**ESSENTIEL & Domicile Services à la personne**  
(entretien du domicile et des espaces verts, maintien à domicile)  
19 rue Pierre Dugelay - 04 72 42 24 39  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

## Libre expression

### Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

Quels que soient son âge, ses compétences ou sa condition physique, chacun doit pouvoir se déplacer librement, accéder à la culture, au numérique, à l'administration, à l'emploi ou à la santé. C'est un fil rouge intégré à toutes les actions et projets que nous menons.

L'accès physique aux bâtiments et aux espaces publics est indispensable. Nous avons ainsi obtenu une amélioration des transports en commun (S14, desserte de l'Écho, couloirs de bus) et réalisé la rénovation de plus de 1,5 km de trottoirs. La nouvelle commission d'accessibilité, composée pour moitié de représentants d'usagers, nous aidera à orienter notre action.

Pour accéder à tous les services publics, des nouvelles permanences mobiles « PIMMS » vous accueillent chaque lundi pour vous accompagner dans vos démarches et un conseiller numérique est présent plusieurs fois par semaine. Et en lien avec la MMle, nous agissons pour faciliter l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Puis, pour permettre à chacun d'accéder à un parcours de soin sans obstacle, nous avons aidé à la constitution d'une Maison de santé pluriprofessionnelle.

Sans oublier les nombreux événements culturels gratuits, organisés dans tous les quartiers, toute l'année, et accessibles à tous les publics.

Ces exemples ne sont qu'un aspect de notre action. Nous serons heureux de vous présenter en détail l'ensemble de notre bilan de mi-mandat lors de la réunion publique de cet automne ainsi que dans une prochaine publication.

Bonne rentrée !

### Les élu-e-s de Mieux Vivre Neuville

### Naturellement Neuville

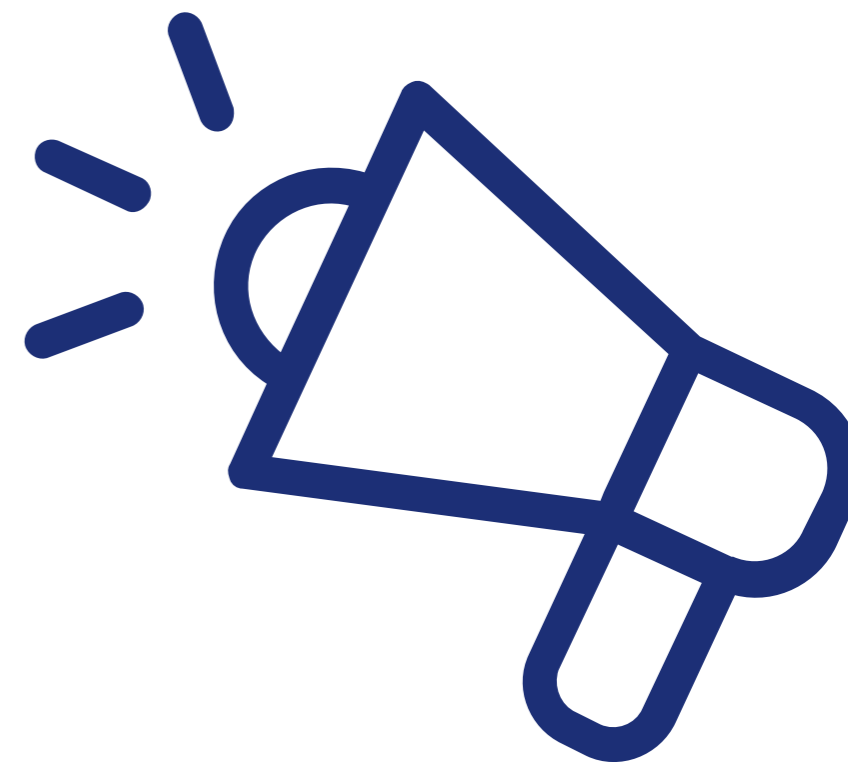
GRUPE MINORITAIRE

Texte non fourni

### Neuville ensemble

GRUPE MINORITAIRE

Texte non fourni



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



## Déambulation dansée

Avec le spectacle « D'autres regards », l'association Cadanser a invité les spectateurs à venir partager un moment de danse, de couleur, de voyage et de vie !

3 juin

## Défilé des commerçants

Le premier Défilé des commerçants sur la place Ampère, organisé par Neuville Commerces et CentreNeuville, a connu un franc succès ! De nombreux commerçants ont participé à ce moment festif, clôturé dans la bonne humeur au son de la batucada !



## Soirées d'Ombreval

Comme chaque année au mois de juin, les Soirées d'Ombreval ont ravi un public toujours plus nombreux lors de trois temps culturels offerts par la municipalité, dans le cadre magnifique de la cour de l'Hôtel de Ville. Coup d'envoi le 10 juin avec le conte pour marionnettes « L'œuf d'autruche » suivi, le week-end suivant, par deux représentations de la pièce « L'exception et la règle » de Bertolt Brecht, adaptée par le Théâtre des Bords de Saône à l'occasion du cinquantenaire du jumelage avec la ville d'Alpirsbach. Troisième et dernier rendez-vous le samedi 24 juin avec « Neuville sur scène », une journée musicale proposée par l'École de musique de l'Harmonie.

10-24 juin



## Fêtes de quartier

Les quartiers ont renoué avec leur traditionnelle fête d'été, le 10 juin à l'Écho et le samedi suivant à la Source. Les habitants, toutes générations confondues, étaient au rendez-vous pour ces moments de convivialité entre voisins. Un grand succès pour les familles et les organisateurs !

10 et 17 juin



21 juin

## Fête de la musique

Tout au long de la journée, les animations musicales se sont succédées pour fêter la musique et l'été ! Chorale éphémère, concerts de l'École de musique de l'Harmonie, danses folkloriques, fanfare dans les rues, concert du groupe Stringolustre place Villeroy, puis du Neuville Jazz Orchestra sur la halte fluviale... Il y en avait pour tous les goûts !

24 août

## Tour de l'Avenir

La 59<sup>ème</sup> édition du Tour de l'Avenir 2023 (Tour de France des coureurs espoirs de moins de 23 ans) s'est déroulée du 20 au 27 août, au départ du Morbihan pour une arrivée en Savoie... en passant par Neuville-sur-Saône !





Mes courses à Neuville, j'adore...  
avec la carte **Neuville Shopping**



Le meilleur choix est souvent à côté de chez soi  
**Vrai choix | Vraie qualité | Vrai contact**

Plus d'infos sur [www.neuville.shopping](http://www.neuville.shopping)



**Carte disponible gratuitement** chez les commerçants participants  
ou à CentreNeuville au Pavillon du Parc d'Ombreval.  
Fonctionnement de la carte : **1€ dépensé = 5 points collectés**  
**10.000 points = 1 chéquier cadeaux valable 1 an.**